

Zone d'activités Pan Euro Parc : coup d'accélérateur pour l'emploi chez Rhône Lez Provence



Anthony Zilio, président de la Communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP) et maire de Bollène, vient de signer le compromis de vente entre la communauté de communes et le promoteur immobilier Argan concernant la zone d'activités Pan Euro Parc.

Cet accord concerne les derniers 45 hectares de la zone sur lesquels le spécialiste des plateformes logistiques haut de gamme en France va développer des plateformes logistiques 'premium' pour ensuite les louer à des entreprises de premier plan. En effet, l'entreprise cotée en bourse compte de nombreuses références parmi ses locataires (Amazon, Auchan, Renault, L'Oréal, Décathlon, Aldi, Cora, DPD, DHL, etc).

Un dossier plus vieux que la LEO !

Pour la CCRLP, cette signature finalise un dossier ouvert en 1994. Initialement, la Zac (Zone d'aménagement concertée) Pan Euro Parc devait s'étendre sur 120 hectares destinée principalement à la logistique (70 hectares) et les activités liées au nucléaire (50 hectares). Il s'agissait alors de la Zac la plus vaste de Vaucluse. Située au carrefour des autoroutes A7 et A9, cette zone, qui se trouve au sud du site



Ecrit par Laurent Garcia le 23 décembre 2025

nucléaire de Tricastin, dispose également d'une proximité avec le port de Bollène et le réseau ferré. De quoi lui conférer un caractère multimodal unique dans le département.

Véritablement débuté fin 2007, l'aménagement de la zone a progressé par tranche régulière de 10 hectares. Ainsi, un premier bâtiment d'une capacité de stockage de 30 000m² avec 400 m² de bureau a déjà vu le jour en 2008. Depuis, d'autres acteurs de la logistique ont rejoint le site (18 000m² d'entrepôts en 2010, 12 000m² en 2011...).

« C'est un coup d'accélérateur pour l'emploi sur notre bassin économique, se félicite Anthony Zilio. Le résultat, c'est la fin d'un blocage absurde de ce dossier qui, sur fond de bisbilles politiques et de contretemps administratifs, n'avait pas bougé pendant 20 ans. Ce n'est que lorsque l'interco a pu s'emparer du projet que celui-ci a décollé, avec progressivement la vente de toutes les parcelles. »

Ecrit par Laurent Garcia le 23 décembre 2025



Anthony Zilio, président de CCRLP, signe le compromis de vente entre la communauté de communes et le promoteur Argan concernant la zone d'activités Pan Euro Parc. Crédit : CCRLP/DR



Ecrit par Laurent Garcia le 23 décembre 2025

9M€ pour l'interco et 1 000 emplois à la clef

Pour l'intercommunalité, qui au passage récupère un gros chèque de 9M€, ce sont surtout les 1 000 emplois qui vont bientôt voir le jour qui sont le plus important.

« L'avenir s'anticipe, l'emploi et le dynamisme économique de demain se construisent aujourd'hui, poursuit le président de la CCRLP. Si je suis particulièrement satisfait de l'issue que nous avons pu obtenir avec Argan, c'est bien sûr qu'elle va rapidement profiter à l'emploi et aux habitants du territoire. Mais c'est aussi parce qu'elle vient compléter le travail que nous réalisons depuis des années sur le développement économique, la formation locale des jeunes aux métiers en tension sur notre territoire, l'accompagnement des projets d'implantation d'entreprises, l'attractivité de nos communes et de leurs commerces, l'aménagement de zones d'activités rapidement remplies... »

L'EPR2 pour booster encore plus l'économie ?

Actuellement, l'intercommunalité assure la gestion d'une quinzaine de zones économiques sur son territoire dont 9 à Bollène, 3 à Lapalud et 3 à Mondragon. Outre, le bouclage tant attendu de la zone logistique Pan Euro Parc, la CCRLP est toujours en attente d'une décision de l'Etat concernant l'implantation de deux réacteurs nucléaires EPR2 sur le secteur du Tricastin. Une arrivée qui impacterait durablement l'économie de ce territoire constituant déjà l'un des plus importants sites nucléaires industriels d'Europe.